

Communiqué de presse

Le Parc naturel marin d'Iroise dépollue le port de Morgat
du 1^{er} au 03 décembre 2021



Le Parc naturel marin d'Iroise dépollue le port de Morgat du 1^{er} au 03 décembre 2021

I.1 Un partenariat entre le gestionnaire du port et le Parc naturel marin d'Iroise / Office Français de la Biodiversité appuyé par le Plan France Relance

Le port de Morgat est signataire de la charte « port partenaire » du Parc naturel marin d'Iroise / Office Français de la Biodiversité. Ce partenariat lui permet de bénéficier du soutien matériel et de l'expertise du Parc marin en matière de protection de l'environnement et de sensibilisation aux problèmes de pollution.

Les travaux de dépollution sous-marine du port de Morgat sont intégralement financés par le Parc marin grâce au Plan France Relance.



Le **Plan France Relance**, annoncé par le Gouvernement le 3 septembre 2020, prévoit une enveloppe financière de 2,5 milliards d'euros, dédiée en partie à la mobilisation pour la reconquête de la biodiversité sur nos territoires. L'Office Français de la Biodiversité est notamment chargé de mettre en œuvre des actions du volet « Aires protégées » pour un montant total de 19 M€ d'engagements sur la période 2021-2022.

Cette opération s'inscrit en totalité dans le cadre de ce volet biodiversité – aires protégées du Plan France Relance de l'État mis en œuvre par l'OFB. Le coût de cette opération est de l'ordre de 30 000 €.

Du 1^{er} décembre au 03 décembre, la société Le Floch Dépollution, mandatée par le Parc marin, procédera au retrait des déchets qui reposent au fond du port. Des plongeurs et scaphandriers cadreront le retrait des déchets sous l'eau avant qu'ils ne soient remontés en surface grâce à des engins de levage. On estime déjà cette dépollution à une dizaine de m³.

Cette dépollution fait suite aux précédentes dépollutions portuaires réalisées dans le cadre du dispositif européen de lutte contre la pollution plastique ; Preventing Plastic Pollution. Ces opérations portuaires ont eu lieu dans les ports du Conquet et du Rosmeur (partie plaisance) et actuellement dans le port de Camaret-sur-mer (du 22 au 30 novembre 2021). De prochaines dépollutions financées par le Plan France Relance cette fois auront lieu en 2022 et concerneront les ports de Lanildut, de Tréboul, du Port Rhu et la partie bassin de pêche du Rosmeur.



Remplissage de la benne avec les déchets évacués du port de Camaret-sur-mer par les scaphandriers le 23 novembre 2021 (pneus, rambardes et bouteilles en verre)

Une plongée de reconnaissance réalisée en octobre dernier par les agents du Parc marin a permis d'estimer la nature et la quantité de déchets présents dans le port de Morgat. Les déchets sont représentatifs des activités qui s'y déroulent. De ce fait, la pollution produite par la pêche professionnelle, la plaisance et la pêche de loisir est significative : pneus (anciennes défenses), morceaux de filets, viviers à crustacés, appâts, bouteilles en verre et en plastique. Ces déchets sont principalement localisés autour du môle et du ponton visiteur.



Le pneu : un des déchets présents pris en photo par un agent du parc lors d'une plongée de reconnaissance en octobre 2021



Un casier abandonné pris en photo par un agent du parc

Les déchets seront triés et traités en fonction de leur nature et de leur état de décomposition. La dépollution des ports permet d'éviter la fragmentation des déchets en micro particules de plastique et autres matériaux. Ces derniers polluent les sédiments, l'eau et le vivant pour des centaines d'années.

I.2 Dépolluer le port de Morgat aujourd'hui... pour demain

L'analyse de l'origine des déchets collectés permettra de renforcer les actions de prévention auprès des usagers du port, pêcheurs de loisir, professionnels de la mer et plaisanciers. Il ne s'agit pas de recommencer une telle opération chaque année.

Afin de sensibiliser le grand public, un visuel sera créé par le Parc marin lorsque la dépollution sera réalisée et les déchets traités. Ce dernier, décliné selon le choix du gestionnaire du port (panneau, consultable sur internet...), livrera les résultats de cette dépollution en indiquant le nombre, la nature et les impacts des déchets collectés par type d'activités. Il présentera également les bons gestes à avoir pour ne plus polluer. Le port de Morgat et le Parc marin / OFB continueront à travailler ensemble, après cette dépollution, pour inscrire ces résultats positifs dans le temps.

IMPORTANT : Les travaux sont fonction des conditions météorologiques et pourront être prolongés au-delà du 03 décembre si le nombre de déchets restant à collecter et/ou de mauvaises conditions météorologiques l'imposent.

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter :

- Pour l'action de dépollution // Enora Bocher, Chargée de mission Appui à la dépollution marine des zones portuaires au Parc naturel marin d'Iroise/OFB // enora.bocher@ofb.gouv.fr / 07 63 74 23 30

- Pour les questions de gestion portuaire // Jérémie Ascoet, Responsable administratif et technique des ports de Crozon / jeremie.ascoet@mairie-crozon.fr / 06 17 65 36 99

Yann Cusset, Adjoint à la mairie de Crozon aux ports, plages, affaires économiques, tourisme et associations liées / yann.cusset@mairie-crozon.fr

Les photographies utilisées dans ce document disposent du crédit suivant : Enora Bocher / Office Français de la Biodiversité (pour la première photo) et Livier Schweyer / Office Français de la Biodiversité (pour les deux suivantes).